

OFI Invest ESG Ming Part R

FRO007043781

31/12/2025

 Commercialisé en **FR** 

 Étoiles Six Financial Information ^{(2) (3)}


Actions Chine

Orientation de gestion

Le fonds vise à surperformer son indice de référence, le MSCI China All Shares Net Total Return (ticker M1CNAL), en investissant dans des actions chinoises nationales cotées sur les marchés de la République populaire de Chine, ainsi que dans des actions chinoises non nationales cotées sur des marchés réglementés, notamment à Hong Kong, aux États-Unis, à Taiwan et à Singapour.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
21/07/2000

Date de lancement de la part
28/07/2005

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Actions internationales

Affectation du résultat
Capitalisation et/ou distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
OFIMING FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,70%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
2,27%

Indice de référence
Bloomberg China Large & Mid Cap UCIT Total Return Index



▶ Actif net du fonds	14,56 M€
▶ Actif net de la part	14,56 M€
▶ Valeur liquidative	454,60 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	-0,95%	-0,85%



Gérants



Xinghang Li



Peggy Li

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



Profil de risque⁽³⁾



Durée de placement

Supérieur à 5 ans



SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	5,7	5,6
▶ Couverture note ESG	97,1%	96,9%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

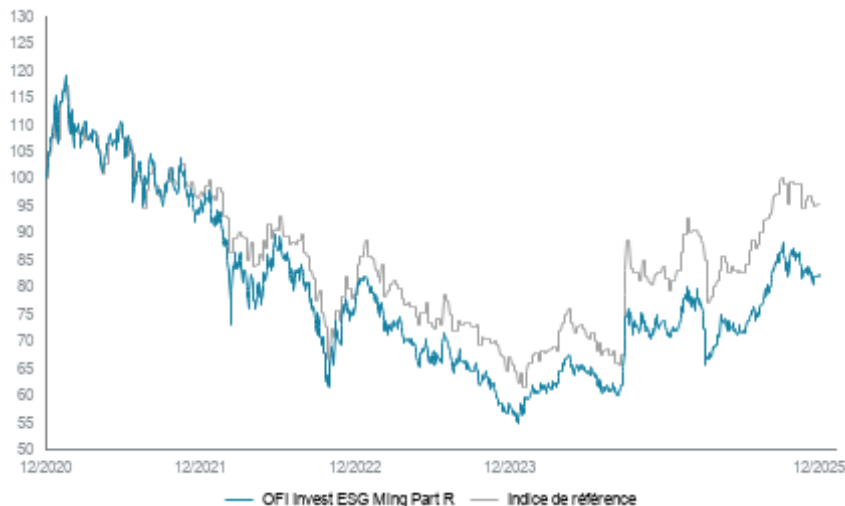
OFI Invest ESG Ming Part R

FR0007043781

31/12/2025


Performances &
risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 31/12/2020)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	11,44	14,09	-2,65
1 mois	-0,95	-0,85	-0,10
3 mois	-5,06	-4,29	-0,77
6 mois	14,55	15,01	-0,47
1 an	11,44	14,09	-2,65
2 ans	39,67	41,65	-1,98
3 ans	9,32	21,07	-11,75
5 ans	-18,00	-4,78	-13,22
8 ans	10,54	26,31	-15,77
10 ans	37,08	73,18	-36,10
Lancement	159,22	280,41	-121,19

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	9,67	1,96	21,63	-13,25	24,19	25,13	-5,12	-20,95	-21,73	25,33
Indice	3,12	8,56	26,30	-10,50	26,06	17,58	-2,60	-19,26	-14,53	24,16
Relatif	6,55	-6,60	-4,67	-2,75	-1,86	7,55	-2,52	-1,70	-7,20	1,18

Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années⁽¹⁾

En %	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	8,43	7,16	1,46	2,52	-11,26	-11,31	-2,80	-0,03
2022	-11,94	-8,61	4,23	1,94	-16,90	-14,40	3,63	1,24
2023	-1,74	3,15	-10,38	-10,25	-2,58	0,15	-8,76	-7,81
2024	4,00	1,21	5,56	4,16	15,35	17,45	-1,03	0,28
2025	2,70	5,10	-5,27	-5,61	20,65	20,17	-5,06	-4,29

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	17,79	18,34	-17,87	-16,82	147	140	5,28	-0,57	0,58	0,93	0,01
3 ans	18,68	20,81	-33,34	-30,43	598	247	8,21	-0,40	-0,12	0,83	-0,04
5 ans	21,56	21,64	-53,99	-47,50	-	-	7,29	-0,42	-0,31	0,95	-0,06
8 ans	20,85	20,61	-53,99	-47,50	-	-	6,69	-0,26	-0,01	0,97	-0,03
10 ans	20,23	19,76	-53,99	-47,50	-	-	6,17	-0,33	0,20	0,98	-0,03

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest ESG Ming Part R

FR0007043781

31/12/2025


 Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds
Technologie	16,1
Biens et services industriels	13,2
Commerce de détail	10,6
Banques	8,2
Produits et services de consommation	7,9
Télécommunications	7,4
Ressources de base	7,0
Services financiers	6,3
Santé	4,9
Aliments, boissons et tabac	4,2
Assurance	4,1
Voyages et loisirs	2,9
Services aux collectivités	2,2
Automobiles et pièces	2,2
Construction et matériaux	1,6
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	1,1

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		
	TENCENT HOLDINGS LTD	8,9
CN	Technologie	
	ALIBABA GROUP HOLDING LTD	8,8
HK	Commerce de détail	
	CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOL	4,4
CN	Biens et services industriels	
	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	3,7
TW	Technologie	
	PING AN INSURANCE (GROUP) CO	3,6
CN	Assurance	

► Répartition géographique

En %	Fonds
Chine	81,2
Hong kong	11,1
Taiwan	3,7
Singapour	2,9
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	1,1

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
HKD	52,7
CNY	43,1
USD	4,2
EUR	-0,1

► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	2,9
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	97,1

► Profil / Chiffres clés

Nombre d'actions	40
Taux d'exposition actions (%)	98,9

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

OFI Invest ESG Ming Part R

FR0007043781

31/12/2025



► Commentaire de gestion

En décembre, l'indice Bloomberg China Large & Mid Cap UCIT Total Return a reculé de 0,85 % en euros (+0,33 % en dollars américains), sous-performant l'indice MSCI Emerging Markets (+1,84 % en euros) et l'indice MSCI World (-0,31 % en euros). Les indices boursiers chinois et hongkongais ont clôturé l'année 2025 avec leur meilleure performance annuelle depuis 2017, surpassant leurs principaux indices boursiers mondiaux. La faiblesse des marchés en fin d'année a été amplifiée par les inquiétudes liées au risque de défaut des promoteurs immobiliers en Chine et par la crainte concernant une éventuelle bulle immobilière aux États-Unis. Néanmoins, le ralentissement de l'inflation américaine et l'amélioration des données sur l'emploi ont renforcé les anticipations de nouvelles baisses des taux de la Fed en 2026, faisant progresser le CNY de 1,3 % contre le USD en glissement mensuel.

Les secteurs les plus performants du mois dernier sont ceux de l'assurance, des matériaux et des services aux consommateurs. Les compagnies d'assurance ont bénéficié d'un assouplissement de la réglementation (baisse des exigences en matière de fonds propres), d'une reprise des rendements des obligations d'État à long terme et d'une forte croissance de la valeur de croissance. La montée du prix des matières premières s'est poursuivie en décembre : l'argent +24 % en glissement mensuel, le cuivre +12 %, l'aluminium +5 %, l'or +2 %, tous atteignant de nouveaux sommets cette année. Les bénéfices par action de ce secteur ont été revus en hausse pour l'ensemble de l'année (+24 % au second semestre 2025).

Nous restons optimistes, avec une exposition privilégiée au cuivre en raison de la hausse de la demande liée à l'intelligence artificielle. Le secteur de consommation s'est également bien orienté, en partie grâce à une saisonnalité favorable à l'approche du Nouvel An chinois et à des attentes croissantes en matière de soutien politique après le Nouvel An.

Dans ce contexte, le fonds OFI INVEST ESG Ming a reculé de 0,95 % sur le mois. En 2025, la confiance croissante dans la politique de la Banque populaire de Chine (PBoC) en faveur des actions A et les faibles rendements ailleurs (dépôts, fonds obligataires, assurances, etc.) ont stimulé l'intérêt des allocataires d'actifs pour les actions chinoises. À l'approche de 2026, nous pensons que cette tendance devrait se poursuivre malgré le niveau de valorisation plus élevée. Les bénéfices des entreprises chinoises devront suivre également.

Pour 2026, nous maintenons notre position constructive sur le marché actions chinois. Les actions chinoises sont sous-pondérées depuis des années dans le portefeuille des investisseurs chinois et globaux. Si la reprise structurelle de la macroéconomie mondiale se confirme en 2026, une augmentation de l'allocation sur les marchés chinois est incontournable pour les investisseurs globaux.

OFI Invest ESG Ming Part R

FR0007043781

31/12/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	21/07/2000
Principaux risques	No guarantee or protection of capital invested Risks associated with fluctuations in equity market Currency risk Emerging market risk Perte en capital - Actions - Lié à la détention de petites et moyennes valeurs - Lié aux pays émergents - Change - Lié à la gestion discrétionnaire - Contrepartie - Taux d'intérêt - Crédit
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	Aplitec
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	17:00
Limite de rachat	17:00
Règlement	J + 2
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

OFI Invest ESG Ming Part R

FR0007043781

31/12/2025

Glossaire

ALPHA	L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.	BETA	Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.	DÉLAI DE RECouvreMENT	Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.
SRRI	Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».	TRACKING ERROR	L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.	VOLATILITE	La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.
RATIO DE SHARPE	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.	SFDR	La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.	SRI	Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.
ÉTOILES SIX FINANCIAL	La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.	PERTE MAXIMALE	La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.	RATIO D'INFORMATION	Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

OFI Invest ESG Ming Part R

FR0007043781

31/12/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.